

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

---

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N° 526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 1203

présenté par  
M. Alfandari

-----

### ARTICLE 6 BIS B

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« ces conditions et ces critères »

les mots :

« les conditions et les critères mentionnés au premier alinéa du présent article ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision juridique.